



Communiqué de presse

Paris, le 26 février 2024

AXA annonce des offres publiques de rachat en numéraire portant sur deux souches d'obligations subordonnées

AXA annonce aujourd'hui une offre publique de rachat en numéraire sous un format « any and all » portant sur chacune des souches d'obligations subordonnées suivantes émises par AXA SA :

- les obligations super-subordonnées Perpétuelles à Taux Fixe puis Variable d'un montant de 350 000 000 de livres sterling émises le 6 juillet 2006¹ et
- les obligations super-subordonnées Perpétuelles à Taux Révisable d'un montant de 723 925 000 livres sterling émises le 7 novembre 2014²

Les offres publiques de rachat expireront à 17h00, heure française, le 4 mars 2024, à moins qu'elles ne soient prolongées ou clôturées de manière anticipée par AXA à sa seule discrétion.

Cette opération s'inscrit dans la politique de gestion active de la dette du Groupe et permettra à AXA d'optimiser sa structure de capital.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires concernant les offres publiques de rachat sont disponibles sur <https://deals.is.kroll.com/axa> et sur le site internet du [Groupe AXA](#)³.

Les questions concernant les procédures de rachat des obligations peuvent être adressées à Kroll, l'Agent de Rachat et d'Information (Tender and Information Agent) au +44 20 7704 0880 ou par courriel à axa@is.kroll.com.

¹ taux fixe de 6,6862% jusqu'à la première date de remboursement le 6 juillet 2026

² taux fixe de 5,453% jusqu'à la première date de remboursement le 4 mars 2026

³ <https://www.axa.com/fr/investisseurs/informations-reglementees-operations-financieres>



À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 147 000 collaborateurs au service de 94 millions de clients dans 50 pays. En 2023, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 102,7 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 7,6 milliards d'euros. Au 31 décembre 2023, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 946 milliards d'euros, incluant les actifs gérés pour le compte de tiers.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA ([axa.com](https://www.axa.com)).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [axa.com](https://www.axa.com)

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42

anu.venkataraman@axa.com
remi.dousteyssier@axa.com
mikael.malaganne@axa.com
anna.alemaskina@axa.com
michael.safi@axa.com
abhishek.sharma@axa.com
pamela.vallon@axa.com

Relations actionnaires individuels :

+33.1.40.75.48.43

Relations presse :

+33.1.40.75.46.74

ziad.gebran@axa.com
alexiana.cirier@axa.com
baptiste.denis@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :

[axa.com/en/about-us/strategy-commitments](https://www.axa.com/en/about-us/strategy-commitments)

Notations sociétales du Groupe AXA :

[axa.com/en/investor/sri-ratings-ethical-indexes](https://www.axa.com/en/investor/sri-ratings-ethical-indexes)

AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne peuvent être publiés, diffusés, transmis ou distribués, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris ses territoires et dépendances), à toute personne américaine (*U.S. Person* au sens de la Regulation S de la loi des États-Unis sur les valeurs mobilières (*U.S. Securities Act*) de 1933) ou à toute personne située ou résidant aux États-Unis. Ce communiqué de presse n'est pas une offre de vente aux États-Unis des titres d'AXA. Les titres d'AXA ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement en vertu du *U.S. Securities Act of 1933*, tel qu'amendé (le « *Securities Act* ») ou à moins d'être exemptés de l'enregistrement en vertu du *Securities Act*. AXA n'a pas l'intention d'enregistrer ses titres aux États-Unis, ni de faire une offre publique aux États-Unis.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer à l'offre publique de rachat dans ou à partir de quelque juridiction que ce soit qui, ou à destination ou en provenance de toute personne à destination ou en provenance de laquelle il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables aux titres financiers. La distribution de ce communiqué de presse et du Memorandum d'Offre de Rachat (*Tender Offer Memorandum*) dans certaines juridictions peut être restreinte par la loi. Les personnes qui viendraient à entrer en possession de ce communiqué de presse sont tenues par AXA, les Chefs de File et l'Agent de Rachat et d'Information de s'informer par elles-mêmes de ces restrictions et de les respecter.

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, figure en Partie 5 - « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

En outre, le présent communiqué de presse fait référence à des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »), utilisés par la Direction pour analyser les tendances opérationnelles, la performance financière et la situation financière d'AXA et fournir aux investisseurs des informations complémentaires que la Direction juge utiles et pertinentes en ce qui concerne les résultats d'AXA. De manière générale, ces indicateurs ne renvoient pas à des définitions standardisées et ne peuvent par conséquent être comparés à des indicateurs ayant une dénomination similaire utilisés par d'autres sociétés. En conséquence, aucun de ces indicateurs ne doit être pris en compte isolément ou en remplacement des comptes consolidés du Groupe et des notes y afférentes établis conformément aux normes IFRS. Le « résultat opérationnel » est un IAP au regard des orientations de l'ESMA et de la position de l'AMF publiées en 2015. Le rapprochement de l'IAP « résultat opérationnel » avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant aux pages 25 et 26 du Rapport d'Activité 2023 d'AXA (« Rapport d'Activité 2023 »). Pour plus d'information sur les soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse, y compris celui mentionné ci-dessus, veuillez-vous reporter au glossaire figurant aux pages 43 à 48 du Rapport d'Activité 2023.

Le Rapport d'Activité 2023 est à jour à la date des présentes. La version finale du Rapport d'Activité 2023 fera partie du Document d'enregistrement universel d'AXA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le dépôt auprès de l'AMF est prévu d'ici la fin mars 2024